

Collectivité de VILLECERFConseillers afférents au conseil municipal : **13**Conseillers en exercice : **13**Conseillers qui ont pris part à la délibération : **10 présents et 3 représentés**Date de la convocation du conseil municipal : **7 février 2024**

Date d'affichage 7 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL*L'an deux mille vingt-quatre, le 28 février, à 18 h 30**Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence du maire, François DEYSSON.***Présents** : François DEYSSON ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Emmanuel CENDRIER ; Franck ÉTANCELIN ; Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS ; Carlos VALERO ; Nadia LEFAY**Pouvoirs excusés** : Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Fabien HERREMAN donne pouvoir à Mélanie LAMOTTE ; Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON,**Absents** : /**Secrétaire de séance** : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.**DÉLIBÉRATION 7.5/2024-133****OBJET : Demande de subvention au titre des amendes de police 2024****Création d'îlots, en dur, sur la rue Grande (RD218) sur l'entier de son parcours intra communal****Carlos VALERO rappelle**

- ▶ La commission sécurité routière communale souhaite protéger la population et particulièrement les personnes âgées, les cyclistes et les enfants contre les nombreux excès de vitesse constatés,
- ▶ La commission a proposé un schéma de sécurisation de la rue Grande (RD218) en lien avec les services de l'agence routière départementale via la mise en place de de cases de stationnement et chicanes en alternance,
- ▶ Un schéma expérimental a été mis en place pendant un an afin d'évaluer sa pertinence au vu des remontées des usagers à la suite d'une permission de voirie du département.
- ▶ Il convient aujourd'hui de matérialiser ces îlots en "dur"

Carlos VALERO précise

- ▶ Cette implantation faisant appel à une installation de signalisation verticale et horizontale, un dossier rend les frais inférés éligibles à une subvention au titre des amendes de police.
- ▶ Le devis retenu comprenant la signalisation, celui de BTP Concept, s'élève à 22 921.44 € H.T.

Carlos VALERO propose :

- *D'autoriser le maire à présenter un dossier de subvention relatif à cette installation, au titre des amendes de police 2024, pour un montant de 22 921,44 H.T.*
- *De s'engager à inscrire les sommes nécessaires au budget d'investissement 2024.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- La validation de l'implantation, en dur, de cases de stationnement et chicanes en alternance destinées à sécuriser la rue Grande (RD218),
- L'autorisation donnée au maire de présenter un dossier de subvention, au titre des amendes de police 2024, concernant la sécurisation de la rue Grande (RD218) sur l'entier de son parcours intra communal, pour un montant de 22 921,44 € HT.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 28 février 2024,
Acte rendu exécutoire après publication, le 29 février 2024,
Le maire, François DEYSSON

